

Bordeaux, le 18 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prise en charge des patients néo-aquitains vivant avec le VIH

Près de 8 000 personnes sont porteuses du VIH en Nouvelle-Aquitaine dont environ 4 400 en Gironde. Les nouveaux cas représentent environ 300 patients par an. Depuis l'apparition de la maladie, la prise en charge du VIH a favorablement évolué grâce aux différentes générations d'antirétroviraux.

Dans un souci d'efficacité et d'équité et pour garantir au plus grand nombre de patients vulnérables de Nouvelle-Aquitaine une prise en charge de qualité, l'ARS a engagé une réflexion avec ses partenaires institutionnels.

Elle a réuni dès la fin de l'année 2023 les acteurs du champ sanitaire, social et médico-social concernés, avec, pour ambition, de **renforcer et sécuriser la prévention et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH** conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) et de la stratégie nationale de lutte contre le VIH.

I Les actions déployées en Gironde dans le cadre d'une transition pour les patients suivis par l'association GAPS

Deux axes sont priorisés :

1. Le renforcement de la prévention et du dépistage **grâce au déploiement d'actions d' « aller-vers » les publics les plus vulnérables et les plus à risque ;**
2. **Le renforcement du parcours de prise en charge des patients vivant avec le VIH** pour éviter les ruptures de soins.

En 2024, l'ARS s'est engagé à **assurer une transition pour prévenir tout risque de rupture de parcours de santé des personnes vivant avec le VIH** qui étaient suivies par l'association GAPS.

Elle a confié au CHU de Bordeaux le pilotage de cette transition nécessaire pour assurer la poursuite d'une prise en charge globale de l'ensemble des patients concernés.

En effet, sur son site de Saint-André, le CHU prend en charge, au sein du pôle de médecine interne, les personnes vivant avec le VIH. Par ailleurs, il dispose d'une expertise dans l'accueil et l'accompagnement des publics vulnérables, dans le cadre

de sa permanence d'accès aux soins de santé et via ses équipes spécialisées (équipe mobile santé précarité notamment).

Ce processus a fait l'objet d'une dizaine de réunions avec l'association pour échanger sur les différentes étapes de cette transition.

La priorité pour l'ARS était d'assurer **la continuité des prises en charge pour les patients suivis par le GAPS** mais aussi que **les compétences et les expertises des professionnels de l'association** puissent être valorisées au sein d'établissements qui prennent déjà en charge des patients vivant avec le VIH ou particulièrement précaires.

Chaque patient suivi par le GAPS en a été informé et des **propositions de contrats de travail ont été faites à six des dix personnes employées par le GAPS**. Ces propositions ont été déclinées par les intéressés.

Cependant, et conformément à ses engagements, le CHU de Bordeaux est prêt à répondre, dès janvier 2025, aux besoins des patients concernés.

En complément, en 2024, **six nouvelles places d'appartement de coordination thérapeutique et huit nouvelles places d'appartement de coordination thérapeutique** (soit un budget de 329 000 € au total) ont été créées. Ces nouvelles places destinées aux personnes atteintes de pathologies chroniques, dont les personnes vivant avec le VIH, seront mises en fonctionnement en janvier 2025.

Pour l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la continuité et la qualité des prises en charge des patients néo-aquitains vivant avec le VIH font l'objet d'une attention constante et soutenue et continueront d'être suivis avec la plus grande vigilance en 2025.

La directrice de la délégation de la Gironde de l'ARS Nouvelle-Aquitaine rencontrera le 19 décembre des représentants de l'association GAPS afin de pouvoir mener à terme ce passage de relais au bénéfice des patients concernés.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

N° presse : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr